Camping Merendella

Contrat de reservation – Booking form – Contratto di prenotazione

3 nuits minimum – 3 nights minimum – Minimo 3 notti

NOM / Surname / Cognome : _____

PRENOM / Name / Nome : _____

ADRESSE / Adress / Indirizzo : _____

_____

_____

CODE POSTALE / Post code / Codice postale : _____

VILLE / City/ Città : _____

PAYS / Country / Paese : _____

TEL : _____ FAX : _____

E-Mail : _____

PLACE – POSTO

* Choisir 3 places par ordre de préférence avec leur n°
* Choose 3 places in order of preference with their No.
* Scegliere 3 posti in ordine di preferenza con il loro numero

N°1	N°2	N°3

PLACE POUR – PLACE FOR – POSTO PER

* Indiquer la nature de votre équipement ainsi que le nombre de personnes,de tentes,etc
* Indicate the type of your equipment and the number of people, tents, etc.
* Indicare il vostro equipaggiamento e il numero delle persone, tende, ecc

- ☐ Tente / Tent / Tenda n° _____
- ☐ Caravane / trailer / Roulotta n° _____
- ☐ Camping car n° _____
- ☐ Voiture / Car / Macchina n° _____
- ☐ Moto / motorbike / motocicletta n° _____
- ☐ Electricité / Electrivcity / Luce : ☐ 10A
- ☐ Adultes / Adults / Adulti n° _____
- ☐ Enfants / Children / Bambini n° _____
  (De 3 à 7 ans / From 3 to 7 years old / Da 3 fino a 7 anni)
- ☐ Assurance / Versicherung / Assicurazione - 5%
- ☐ Tonnelle / Laube / Pergolato n° _____
- ☐ Minibus / Kleinbus / Minibus n° _____
- ☐ Chapiteau / Festzelt / Tendone n° _____
- ☐ Frigo sur emplacement / Fridge on site
- ☐ Consigne frigo / Fridge locker ☐ 30L ☐ 60L

JOUR D ARRIVEE – ARRIVAL DATE – DATA DI ARRIVO

_____ / _____ / _____

Au port de / To the port of / Al port di : _____

Heure / Hour / Ore : _____ h _____

Au camping / At the campsite / Al campeggio : _____ h _____

Arrivée avant 19h30 - Arrival before 19h30 - 19h30 prima del l'arrivo
Départ avant 12H - Departure before 12h - Partenza entro 12h

DATE DE DEPART – DEPARTURE DATE – DATA DI PARTENZA

_____ / _____ / _____

Possibilité de payer par VIREMENT BANCAIRE
Payment by SWIFT TRANSFERT
BANK : Credit Agricole
SWIFT : AGRIFRPP831
IBAN : FR76 - 1310 6005 0020 0055 2566 762

☐ J'accepte les conditions de réservation et notamment que ma demande ne sera prise en compte qu'après règlement par chèque d'un acompte de 90€ (montagne), 120€ (bord de mer) ou 150€ (privilège) (dont 20 € au titre des frais de réservation).
Je reconnais avoir pris connaissance de vos Conditions Générales de réservations et du règlement intérieur.

☐ I accept the booking conditions and in particular that my request will only be taken into account after payment by check of a deposit of € 90 (mountain), € 120 (seaside) or € 150 (privilege) (including € 20 as booking fees).
I have read your Terms and Conditions and reservations rules of procedure.

☐ Accetto le condizioni di prenotazione ed in particolare che la mia richiesta verrà presa in considerazione solo dopo il pagamento tramite assegno di una caparra di €90 (montagna), €120 (mare) o € 150 (privilegio) (€ 20 compresa di spese di prenotazione).
Ho letto le tue Condizioni di prenotazioni e le norme di procedura.

Signature

Moriani Plage
20 230 San Nicolao
Tel : 00.33.(0)4.95.38.53.47
Fax : 00.33.(0)9 70 29 45 97

Camping Merendella

Conditions Generales De Reservation Emplacements

Toute réservation est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée. Le client jouira des l'emplacement « en bon père de famille » . Il devra prendre connaissance du règlement intérieur avant son arrivée.

1- ANNULATION :

Pour toute annulation, nous demandons un courriel de confirmation de l'adresse par laquelle la demande de réservation a été faite.
Si l'annulation est parvenue moyennant préavis de 3 mois, l'acompte versé vous sera remboursé déduction faite des frais de dossier.
Si elle est reçue seulement 1 mois avant votre arrivée, ni l'acompte, ni les frais de dossier ne seront remboursés et le solde du séjour restant dû est à devoir dans son intégralité au camping Merendella. Tout retard non signalé le jour de votre arrivée annule systématiquement la réservation et entraîne la perte de l'acompte et des frais de dossier ainsi que l'emplacement loué.

2- MODIFICATION OU REPORT DE SÉJOUR :

Si vous avez réservé votre séjour et que vous décidiez de partir avant la date sur laquelle vous vous étiez engagés, une carence de trois jours sera retenue.
Pour tout report de séjour, nous demandons un courrier recommandé. Cette prestation donne lieu automatiquement à une majoration tarifaire de 10 % du montant total du séjour reporté sur le nouveau séjour. Deux demandes de modification maximum sont autorisées. Tout demande de modification est soumis a l'accord du camping. Tout frais engendrés par la demande de modification de dates ou de classification de l'hébergement seront à la charge du client. Le tarif recalculé suite à cette demande de modification de séjour sera toujours calculé sur les prix appliqués à la date de la réservation initiale du client et non à la date de la demande de modification du séjour.
Un report de séjour sur l'année suivante est impossible sauf cas exceptionnel donné par accord écrit de la Direction du camping Merendella. Les conditions de report sont les mêmes que celles de l'annulation d'un séjour. Un report sur l'année suivante ne pourra en aucun cas être à nouveau modifié ou reporté. Toute annulation que serait demandée à la suite de ce type de report annule systématiquement la location et entraîne la perte de l'acompte et des frais de dossier ainsi que le séjour loué.

3- PAIEMENT :

L'option d'un emplacement n'est effective qu'après confirmation écrite de notre part à réception d'un acompte de 120€. Le solde du séjour est payable intégralement le jour de votre arrivée.
Les chèques vacances sont acceptés pour le règlement du solde et en aucun cas pour l'acompte et ces derniers devront être au nom de la réservation.
La Direction décline toute responsabilité au cas où des conditions climatiques défavorables entraîneraient la suppression de certains services ou certaines animations. En aucun cas, ces mauvaises conditions climatiques ne donneront lieu à une quelconque réduction ou remboursement, intégral ou partiel.

4- VACAF :

Les séjours bénéficiant d'une aide VACAF seront soumis de régler le montant de l'aide sous forme de caution par chèque ou par carte bancaire au plus tard un mois avant leur arrivée. Elle sera restituée le jour de l'arrivée.

5- INSTALLATION :

Pour tous les emplacements de camping :
Votre emplacement est gratuit. Cependant chaque élément disposé dessus doit être déclaré. (Extension ou auvent de votre caravane ou camping car, tonnelle, tapis au sol etc.) La tente ou la caravane ou le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué, conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant.
Si vous êtes plusieurs familles (ou un groupe), il est possible de louer plusieurs emplacements à condition que chaque famille soit au minimum 2 adultes et 1 enfant avec une tente, un véhicule et l'électricité sur un emplacement. Dans le cas contraire et si la configuration le permet, les familles se réuniront sur le même emplacement. De ce fait, nous autoriserons que les véhicules soient placés sur un parking réservé à cet effet. Si vous êtes plusieurs familles (ou un groupe), le forfait électricité sera maintenu sans augmentation si l'emplacement supporte au maximum 5 personnes. Au delà un second forfait sera appliqué.
Afin de faciliter l'accès à tous sur son emplacement, vous devrez laisser un passage entre votre voisin et vous afin que les emplacements se situant à l'arrière puissent être accessibles.
Il ne vous est pas permis d'étendre votre linge avec des cordes à linge et l'aide des arbres, de la végétation ou des véhicules.

Pour les emplacements de camping en bord de mer :
Il est obligatoire pour les tentes, les campings car ainsi que les caravanes de se positionner perpendiculairement à la mer le long d'un des deux cotés opposé au chemin d'accès.
Il ne vous est pas permis d'étendre votre linge avec des cordes à linge et l'aide des arbres, de la végétation ou des véhicules.
Des sèches linge communs sont à votre disposition à la buanderie. Les jetons sont en vente à la réception pour 3€ remisés à 2€. Sinon un service de location d'étendoir est disponible pour 1€ / jour. Ramener à la reception le jour du départ.

Pour les emplacements privilèges et les emplacements bord de mer :
Votre emplacement est gratuit. Cependant chaque élément disposé dessus doit être déclaré. (Extension ou auvent de votre caravane ou camping car, tonnelle, tapis au sol etc.) La tente ou la caravane ou le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué, conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant. Les emplacements privilèges en bord de mer sont soumis aux mêmes règles que les emplacements de camping en bord de mer.

6- ARRIVÉE ET DÉPART :

Votre emplacement sera disponible à partir de 12H jusqu'à 19H30 le jour de votre arrivée et vous êtes invités à libérer les lieux avant 12H le jour de votre départ.

7- CAUTION :

Pour tous les emplacements de camping :
Afin de pouvoir vous identifier et pouvoir accéder aux prestations, nous vous remettrons des bracelets ainsi qu'un BIP. Une caution de 30€ vous sera demandée et rendue lors de votre départ.

Pour les emplacements Privilèges :
Une caution de 70€ vous sera demandée et restituée automatiquement 15 jours après votre départ.

8- ENTRETIEN :

Nous vous demandons d'être consciencieux et de penser à ceux qui occuperont les lieux après vous.
Ramassez tous vos effets et n'omettez pas d'enlever cordes à linge, sardines, etc.

9- REGLEMENT INTERIEUR :

Pour le confort et la sécurité de tous le camping Merendella dispose d'un règlement intérieur. En tant que client vous êtes dans l'obligation d'en prendre connaissance et de l'appliquer.

10- VÉHICULE ÉLECTRIQUE :

Si vous disposez d'un véhicule électrique, nous vous informons que des bornes de recharges sont en place sur le parking du camping au tarif en vigueur. Pour des questions de sécurité et afin d'éviter tout risque de surcharge électrique dans votre hébergement, il est strictement interdit de mettre en charge votre véhicule directement sur le système électrique du logement.